

LES SALARIÉS DERICHEBOURG SUR LE CARREAU ET LES SOUS-TRAITANT AU BOULOT. Y'A PAS UN BLÈME LÀ ?

Au CSE du 17 septembre, la direction de Derichebourg SNG a annoncé devoir proroger l'activité partielle jusqu'au mois de décembre 2020.

Seul notre élu au CSE, Philippe Chardon, a dénoncé l'utilisation abusive du recours à l'activité partielle, alors que l'entreprise fait travailler des sous-traitants.

Encore combien de temps, peut-on accepter que la direction baisse votre pouvoir d'achat sur l'hôtel des risques sanitaires du Covid-19 ?

Pourtant, la multinationale Derichebourg a les moyens financiers de maintenir nos salaires !

Encore combien de temps allons-nous laisser faire ces grands groupes piller l'argent public - l'argent de nos impôts - pour se gaver toujours plus ?

En effet, nous accusons le groupe Derichebourg d'utiliser l'argent public pour améliorer son compte de résultats et d'être le fossoyeur des rémunérations de ses salariés.

Après avoir baissé les salaires dans l'aéronautique à travers un accord de performance, ce groupe ne recule devant rien pour gaver ces actionnaires, enfin dirons-nous plutôt la famille.

Ensemble, exigeons le maintien de nos rémunérations à 100 % tant que l'entreprise utilisera le dispositif du chômage partiel !

Pour cela, nous proposons que tous les salariés, qui en ont marre de perdre de la rémunération chaque mois, se manifestent et se réunissent en allant collectivement au bureau du chef pour exiger le maintien de salaire à 100 % pendant la période d'activité partielle.

Si vous n'obtenez pas satisfaction, nous vous invitons à saisir l'inspection du travail en expliquant que la direction vous met en activité partielle pendant qu'elle fait travailler les sous-traitants.

À la CGT, nous pouvons aussi vous aider à prendre contact avec les inspecteurs du travail. Pour cela, vous pouvez appeler votre délégué syndical (Philippe Chardon) au 07.80.39.24.71.

Si, toi aussi, tu en as marre de voir ta rémunération fondre comme neige au soleil ; si, toi aussi, tu en as marre que la direction t'en demande toujours plus ; si, toi aussi, tu en as marre de la manière dont on te considère dans cette boîte, alors rejoint notre collectif en te syndiquant en ligne à Info'Com-CGT.

Et n'oublies pas que nous sommes toujours plus forts ensemble que seul face à nos patrons !